



RÉGIE DU
SDDEA

Fiche de poste

TECHNICIEN(NE) D'EXPLOITATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

Créée le : 03/06/2024

Mise à jour le : 22/07/2024

Référence : DIR12

Documents associés :

- Organigramme
- Contrat de travail

Filière : Technique

1. Finalité du poste

- Assurer le bon fonctionnement et l'entretien des réseaux d'assainissement ;
- Assurer l'entretien, l'exploitation et la maintenance des Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) et des Stations de Relèvement des Eaux Usées (SREU) ainsi que des ouvrages similaires en assainissement pluvial.

2. Activités

Activités principales :

- Assure le bon déroulement des opérations permettant la collecte et le transport des eaux, l'épuration de l'eau et le traitement des boues ;
- Veille au bon fonctionnement des installations ainsi qu'à la propreté, au nettoyage et à l'entretien des installations, en réalisant les analyses de terrain, les réglages et mesures correctives, ainsi que les bilans débits-pollution sur 24 h ;
- Réalise les premiers diagnostics de pannes électriques, hydrauliques ou électromécaniques, ou de dysfonctionnements d'automatisme sur les équipements des STEU ou SREU, puis assure les petits travaux de dépannage et de réparation ;
- Tient à jour les fiches de vie des équipements ainsi que les carnets de bord des ouvrages (consignations des visites sur site, des actions, des pannes, tenue des rapports d'intervention, etc...) ;
- Assiste le technicien de maintenance dans la réalisation des contrôles périodiques des ouvrages sur son secteur ;
- Assure le contrôle des interventions sur les sites (ex : bureau d'études, bureau de contrôle) ou sous-traitées (ex : hydrocurage, épandage de boues) ou des travaux (ex : curage de filtres plantés de roseaux).

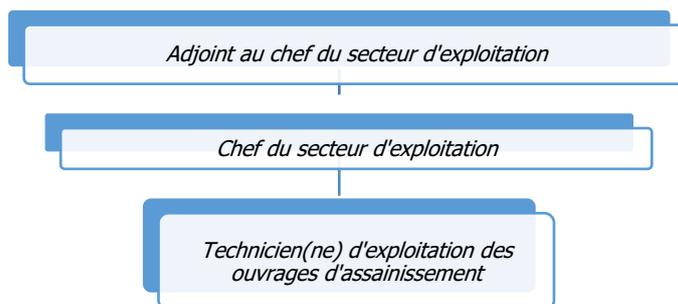
Activités secondaires :

- Remplace ponctuellement les exploitants d'autres secteurs ;
- Contribue à la rédaction des rapports et des bilans sur le fonctionnement des ouvrages ;

- Participe à la planification du programme annuel de maintenance préventive selon les contrats et conventions passées avec les services publics d'assainissement ;
- Participe aux réunions avec les services publics d'assainissement, à la demande de sa hiérarchie ;
- Contribue à l'élaboration de documents ou de projets en lien avec l'activité de l'exploitation.

Cette liste n'est pas exhaustive, toute autre activité liée à l'évolution de la fonction et/ou aux compétences de l'agent, peut venir la compléter.

3. Positionnement dans la structure



Les liens hiérarchiques peuvent évoluer en fonction des missions et de l'évolution de la structure.

4. Lieux d'intervention

Le poste est basé au sein d'une agence de territoire, et nécessite des déplacements sur un secteur équivalent à plusieurs territoires, défini pour chaque agent d'exploitation. Occasionnellement, il peut être amené à se déplacer sur l'ensemble du département ainsi que sur les départements limitrophes.

5. Principaux partenaires

Internes :

- Le chef de secteur d'exploitation assainissement et son adjoint ;
- Les autres agents intervenants en assainissement collectif.

Externes :

- Tous les prestataires utiles au fonctionnement des services, etc....

Cette liste n'est pas exhaustive, toute autre activité liée à l'évolution de la fonction et/ou aux compétences de l'agent, peut venir la compléter.

6. Marge d'autonomie

- Les missions sont définies, suivies et évaluées par le responsable hiérarchique ;
- L'exécution des tâches s'effectue selon un planning fixé, avec une certaine autonomie dans l'organisation ;
- Autonomie dans l'autocontrôle et sur les tâches courantes ;
- Etre responsable de l'application des procédures, de la réalisation effective du travail dans le respect des consignes et des délais ;
- Réaliser des reporting réguliers sur ses activités et sur les carnets de bord, et alerter éventuellement sur les difficultés rencontrées.

7. Compétences

Savoirs :

- Maitriser les filières de traitements des eaux ;
- Maitriser les méthodes d'analyse des eaux usées ;
- Maîtriser les techniques et les procédures internes de maintenance des équipements et matériels ;
- Maîtriser les logiciels bureautique (Excel) et informatique (ERP, GMAO).

Savoir-faire :

- Piloter les STEU et SREU ;
- Dépanner les équipements électriques, hydrauliques et mécaniques ;
- Manipuler les produits chimiques employés ;
- Expliquer le fonctionnement d'une STEU et d'une SREU ;
- Etre capable de hiérarchiser les priorités.

Savoir-être :

- Ponctualité, rigueur et réactivité ;
- Bonne communication ;
- Confidentialité et discrétion ;
- Communiquer en interne (hiérarchie) et en externe (partenaires) ;
- Travailler efficacement en équipe.

8. Moyens à disposition

- EPI (Casque, lunette de protection, gants appropriés à la tâche, détecteur de gaz, gilet de sauvetage, harnais, chaussures de sécurité, vêtements haute visibilité...) ;
- Véhicule avec outillage (mécanique et électromécanique) ;
- Ordinateur et smartphone ;
- Matériels de mesure et d'analyses ;
- Appareils de levage.

9. Formations exigées

- Niveau de formation : Bac Pro Industries de procédés et/ou expérience dans le domaine considéré ;
- Habilitation électrique basse tension (BR) ;
- Habilitations aux risques chimiques et microbiologiques ;
- Travaux en hauteur ;
- CATEC.

10. Contraintes du poste

- Travail à l'extérieur ;
- Nombreux déplacements dans le département ;
- Astreintes ;
- Manipulation de réactifs dangereux ;
- Travail physique ;
- Permis B exigé.

Notifié à l'intéressé(e), le : Signature de l'intéressé(e) :	Signature du responsable hiérarchique :	Signature du directeur général :
---	---	----------------------------------